

Communiqué de presse

Rolle, le 9 octobre 2019

La Cour des comptes a déposé un rapport sur notamment la péréquation intercommunale dans le canton de Vaud. Elle vient confirmer ce que le PLR de Rolle proclame depuis de nombreux mois : les charges que le canton reporte sur les communes sont réparties d'une façon devenue incontrôlée.

Si le rapport a son origine dans la répartition de charges thématiques, la Cour a étendu son examen en raison des montants (1,5 milliard, dont 773 millions pour la facture sociale) et de leur impact sur les finances communales. Parmi les constats, la Cour critique le modèle péréquatif, devenu « difficilement prévisible » ; plus encore elle constate que « les communes à fort potentiel fiscal (...) disposent de moins de ressources (...) que des communes plus démunies ». Rolle fait partie de ces communes à fort potentiel.

Les inquiétudes du PLR de Rolle sont par ailleurs confirmées dans un rapport sur les finances communales en 2017 du Département des institutions et de la sécurité : il place Rolle dans les « communes dont l'évolution doit être surveillée » (page 22) -ceci sur la base des chiffres 2017. Les projections pour 2019-2020 indique que Rolle est maintenant dans la catégorie des « communes à risques ». Il est utile de rappeler ces constatations en regard du rapport de la Cour des comptes, car la péjoration financière de Rolle est principalement due aux effets incontrôlés de la péréquation (facture sociale).

Dès lors, le PLR de Rolle interpelle le Conseil d'Etat :

- Il est essentiel que le Conseil d'Etat reprenne le contrôle des calculs de la péréquation
- Le Conseil d'Etat est invité à dessaisir la COPAR à laquelle les calculs de péréquation sont délégués. Celle-ci n'a pas de légitimation démocratique et est composée de représentants communaux – députés ; ceux-ci en sont arrivés à défendre les intérêts de leur propre commune sans vision politique claire.
- Comme le relève la Cour des comptes, le Conseil d'Etat doit urgemment exercer « l'évaluation du système » comme requis par la loi, et ceci avec des collaborateurs maîtrisant les chiffres et présentant un réel tableau de bord pour prendre des décisions politiques.

Pour toute question :

Michel Deruaz : 079 440 62 41

Christian Hay : 076 369 10 54